

Le 21 juillet¹, le combat a repris entre les forces françaises et l'ennemi. Il a repris dans les airs au-dessus du territoire allemand. Il reprendra prochainement sur mer et sur terre.

Chaque Français, où qu'il soit, doit maintenant relever la tête.

Si les erreurs de certains dirigeants, politiques et militaires, ont fait que notre pays fut mal préparé à la guerre et mal conduit dans la bataille, si les erreurs des mêmes dirigeants, politiques et militaires, l'ont momentanément jeté dans la servitude, voici que, malgré tout, les armées françaises se redressent. Les armes françaises reprennent le chemin de l'honneur qui est celui du combat. Je suis sûr que chaque Français, chaque Française, dignes de ce nom, apprendront cet événement dans la fierté et dans l'espérance.

Mais je suis sûr également que le même événement fera comprendre à chaque Français, digne de ce nom, où est le devoir. Ainsi, dans la sombre nuit, un grand éclair parfois révèle la route à suivre.

Pour tous ceux qui se trouvent en mesure de rejoindre, avec armes ou sans armes, les troupes françaises qui combattent, le devoir est de le faire immédiatement. L'argument de l'obéissance aux ordres d'une autorité disqualifiée et asservie ne peut plus, ne doit plus compter devant l'obligation sacrée de lutter pour le salut de la France.

Pour tous ceux qui, momentanément, sont hors d'état de venir à moi de leur personne, mais à qui d'autres circonstances peuvent permettre de reprendre les armes, le devoir consiste à s'y préparer et à réserver pour l'avenir les moyens de combat dont ils disposent. Je le dis en particulier pour les officiers, les soldats, les aviateurs ; les marins de notre Afrique du Nord. Ils ont le devoir strict d'arracher aux « Commissions d'armistice », envoyées en Afrique par l'ennemi, toutes les armes que cet ennemi prétend saisir et dont il pourra se servir contre les troupes françaises qui combattent.

Enfin, pour tous ceux qui, en France, momentanément occupée, seraient exposés à travailler pour l'ennemi, sous la menace du sabre d'Hitler ou du couteau de Mussolini, le devoir consiste à résister passivement par tous les moyens en leur pouvoir. Il ne doit pas arriver que des Français contribuent directement ou indirectement à forger pour l'ennemi des armes qui puissent tuer d'autres enfants de France.

Ceux qui, chez l'ennemi, ont cru qu'en une seule bataille on venait à bout de la France et ceux qui, chez nous, se sont prêtés au désir des conquérants en livrant notre pays, en désarmant notre Empire, avant que ne fussent épuisés tous nos moyens de résistance, s'apercevront qu'ils se sont trompés.

Nous sommes au début d'un effort actif et passif de longue durée. Cet effort sera acharné. Cet effort ira s'étendant et s'accroissant jour après jour. Cet effort mènera à la libération de la patrie écrasée et à la restauration de la liberté en Europe.

Dès à présent, nos armes sont de nouveau engagées dans le combat.

A moi les vrais Français de France !

Charles de Gaulle, 23 juillet 1940.

¹ Des aviateurs français libres ont contribué, le 21 juillet 1940, à un bombardement sur le territoire ennemi.